Commune de

LAMBRES-LEZ-DOUAI

MODIFICATION N°2 DU PLU

Plan de zonage n°3/3

1:2 000

Vu pour être annexé à la délibération du XX/XX/2021 approuvant les dispositions de la modification n°2 du PLU.

Fait à Lambres-lez-Douai,
Le Maire,

DOCUMENT PROVISOIRE

APPROUVE LE : 18/02/2015
MODIFICATION n°1 : 14/10/2020
REVISION ALLEGEE n°1 : 14/10/2020
MODIFICATION n°2 : XX/XX/2021

auddicé urbanisme
Agence Hauts-de-France Métropolitaine
ZI de Développement Rue Jean Monnet 59260 Hem Hexapole
Tél. 03 20 47 39 39
Agence Ile-de-France
Lieu d'activités Eiffage Bâtiment Francilien 2 Rue Ampère 91430 Igny
Tél. 01 70 38 88 00
Agence Nord-ouest
Pôle d'activités Le Long Rosaire 2 Rue Jacques Yves Cousteau 14123 Cormelles-le-Royal
Tél. 02 31 83 51 00
Agence Grand-Est
Parapluie Saint-Urbain 2 Place Saint-Urbain 54000 Nancy
Tél. 03 54 50 00 00
auddicé.com

Légende

- Surfaces en eau
- Cheminement doux à protéger ou à créer au titre de l'article L.123-1-5,IV,1°
- Cours d'eau, berge et ripisylve à protéger au titre de l'article L.123-1-5,III,2°
- Elément du patrimoine éco-paysager à protéger ou à créer au titre de l'article L.123-1-5,III,2°
- Element du patrimoine éco-paysager à protéger ou à créer au titre de l'article L. 123-1-5,III,2°
- Espace Boisé Classé
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Emplacement réservé

A titre d'information, la commune de Lambres-lez-Douai est classée en zone de retrait , gonflement d'argile fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

A titre d'information, la commune de Lambres-lez-Douai est classée pour partie en zone de sensibilité très forte et de nappes sub-affleurentes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Espace contribuant aux continuités écologiques et à la trame verte et bleue.

A titre d'information :
- La commune est classée en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.
- Les secteurs de la commune qui ne sont pas concernés par la zone de retrait / gonflement d'argile fort le sont par une zone de retrait / gonflement d'argile faible.

- UA : Zone urbaine centrale
- UB : Secteur urbain d'extension récente
- UB1 : Secteur urbain d'extension récente dense
- UBd : Secteur urbain d'extension récente concerné par un risque de rupture de digue
- UBj : Secteur urbain de jardins
- UE : Zone d'activité industrielle
- UF : Zone d'activité commerciale
- UGd : Zone de la caserne militaire concernée par un risque de rupture de digue
- UH : Zone d'équipement hospitalier
- UL : Zone d'équipement public

- 1AUe : Zone à urbaniser à vocation principale d'activité économique
- 1AUf : Zone à urbaniser à vocation principale d'activité commerciale
- 1AUh : Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat

- A : Zone agricole
- Ap : Secteur agricole de protection des paysages

- N : Zone naturelle
- Nd : Secteur naturel concerné par un risque rupture de digue
- Nj : Secteur naturel de jardins
- NL : Secteur naturel de loisirs
- Np : Secteur naturel de protection des paysages
- Nv : Secteur naturel d'accueil des gens du voyage
- Nzh : Secteur naturel de protection des zones humides

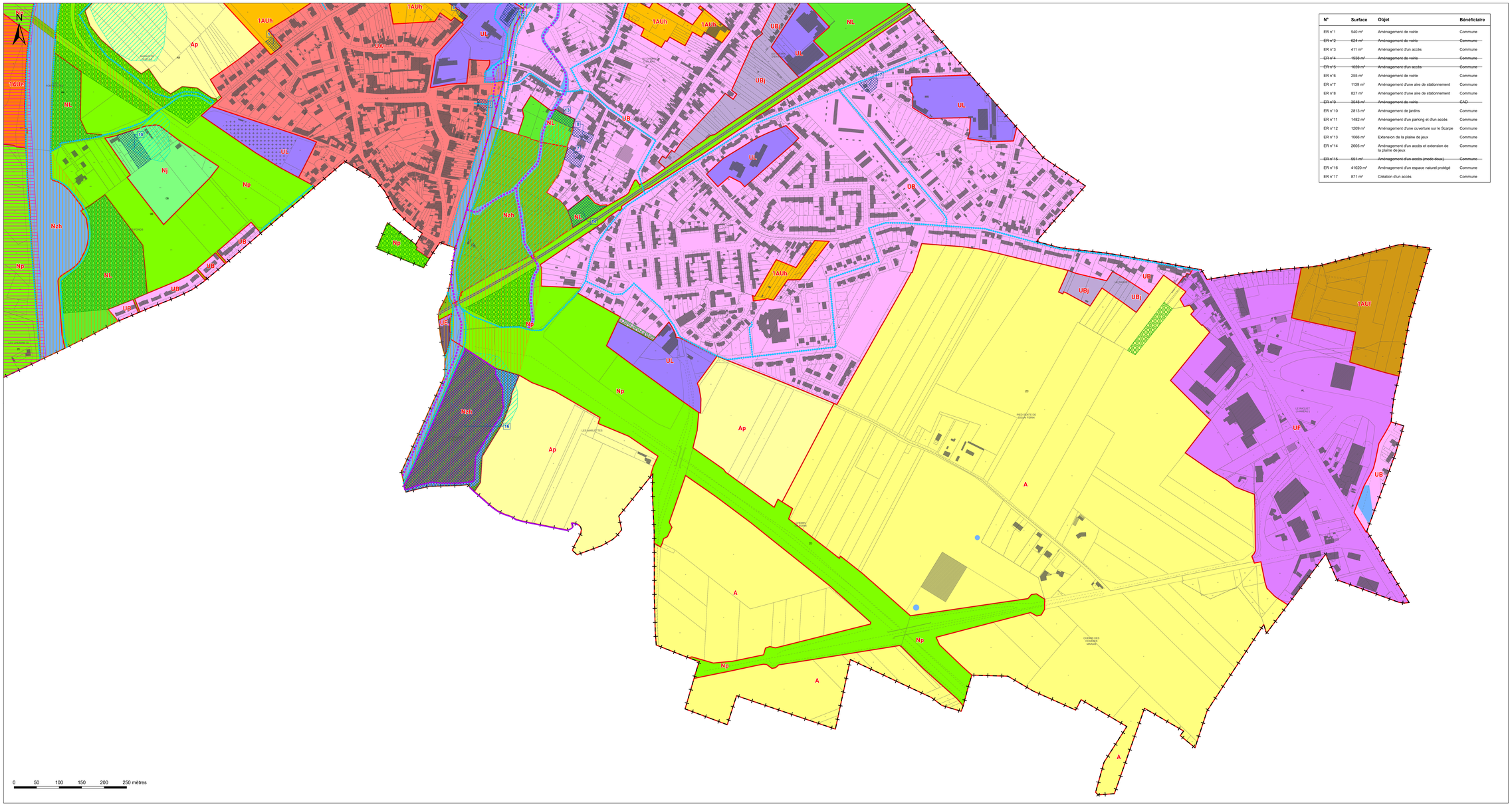

N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n°1	540 m²	Aménagement de voirie	Commune
~~ER n°2~~	~~624 m²~~	~~Aménagement de voirie~~	~~Commune~~
ER n°3	411 m²	Aménagement d'un accès	Commune
~~ER n°4~~	~~1938 m²~~	~~Aménagement de voirie~~	~~Commune~~
~~ER n°5~~	~~1059 m²~~	~~Aménagement d'un accès~~	~~Commune~~
ER n°6	255 m²	Aménagement de voirie	Commune
ER n°7	1139 m²	Aménagement d'une aire de stationnement	Commune
ER n°8	827 m²	Aménagement d'une aire de stationnement	Commune
~~ER n°9~~	~~3648 m²~~	~~Aménagement de voirie~~	~~CAD~~
ER n°10	2813 m²	Aménagement de jardins	Commune
ER n°11	1482 m²	Aménagement d'un parking et d'un accès	Commune
ER n°12	1209 m²	Aménagement d'une ouverture sur le Scarpe	Commune
ER n°13	1066 m²	Extension de la plaine de jeux	Commune
ER n°14	2605 m²	Aménagement d'un accès et extension de la plaine de jeux	Commune
~~ER n°15~~	~~551 m²~~	~~Aménagement d'un accès (mode doux)~~	~~Commune~~
ER n°16	41020 m²	Aménagement d'un espace naturel protégé	Commune
ER n°17	871 m²	Création d'un accès	Commune